



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

GRAND EST

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est

5 Boulevard de la Défense

Espace Partenaires - 2ème étage - 57078 Metz Cedex 3

03 87 20 36 80 - www.cma-grandest.fr

contact@cma-grandest.fr - www.artisanat.fr

HABILITATION ELECTRIQUE pour non-électriciens

Bo HO BS BE MANŒUVRE

Code(s) NSF : X

Code CPF : X

Décret n° 2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016

Numéro de Déclaration d'Activité 44570405157 enregistré auprès du Préfet de la Région Grand-Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour : Mars 2024

Public :

Tout public

Salariés

Demandeurs d'emploi

Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, conjoints associés

Autre nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins en compensation si nécessaire : information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est*/ou nous contacter

Niveau d'entrée / Prérequis :

Aucun

NB : La formation s'adresse aux personnes non-électriciens devant effectuer des opérations d'ordre électrique élémentaire (BS) et manœuvre des appareillages électriques en basse tension (BE Manœuvre).

Statut :

Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré ou non

Durée & accès :

14 heures de formation

soit 2 journées de 7 heures:

Accès : dès les effectifs réunis et les conditions réalisées

Modalité d'inscription : se rapprocher des contacts en département.

Prochaines sessions :

Nous contacter

Objectif de qualification :

NC

L'habilitation des travailleurs s'appuie sur les dispositions du Code du Travail et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012 : « opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique-Préventions du risque électrique-».

Objectif pédagogique de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de rentrer dans un local électrique en toute sécurité, réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement fusibles, ampoules, raccordement...), appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur.

Compétences visées et résultats attendus :

- Identifier les 3 obligations liées à l'habilitation électrique,
- Identifier les effets sur le corps et les domaines de tension
- Identifier les zones, les titres et le principe d'une habilitation électrique
- Identifier les différents matériels électriques (fusible, disjoncteur...)
- Vérifier les différents EPI, EPC avant l'intervention
- Eteindre un feu d'origine électrique

Nouvelle formation 2024

FORMATION OBLIGATOIRE SECURITE 2024

Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement des Ardennes :
8 rue de Clèves
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. : 03.24.56.81.81
formation08@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de l'Aube :
6 rue Jeanne d'Arc - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.82.62.06
formation10@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Marne :
68 boulevard Lundy
51086 REIMS Cedex
Tél. : 03.26.61.27.25
formation51@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Haute-Marne :
9 rue Decrès
52000 CHAUMONT Cedex
Tél. : 03.25.32.19.77
formation52@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Meurthe-et-Moselle :
4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

40 rue Carnot - 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03.83.95.60.58
formation54@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Meuse :
Route du Pont de Dammarie
Bâtiment Les Roises 3e étage
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

23 rue de la Belle Vierge
55100 VERDUN
Tél. : 03.29.79.76.65
formation55@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement des Vosges
22 rue Léo Valentin - BP 21159
88060 EPINAL Cedex
Tél. : 03.29.69.55.55
formation88@cma-grandest.fr

Contenu :

Retour sur le principe de l'électricité

- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les différentes sources électriques
- Les différents contacts : direct ou indirect
- Le schéma type d'une installation électrique

La réglementation applicable aux opérations et manœuvre d'ordre électrique

- La norme NFC 18510
- L'habilitation électrique BS BE Manœuvre
- Les différentes habilitations électriques
- Autorisations relatives à l'habilitation électrique BS BE Manœuvre
- Limites relatives à l'habilitation électrique BS BE manœuvre

La prévention d'ordre électrique

- Les dangers de l'électricité
- Les zones à risques et l'évaluation des risques
- Les équipements de protection individuelle
- Les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
- Les règles à respecter pour réarmer une source électrique
- Les gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique
- Les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique

Pratique habilitation électrique BS BE Manœuvre

Procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur

Organisation de la formation :

Formation en présentiel dans les établissements départementaux de la CMA de Région Grand Est.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Apports théoriques et mise en pratique
- Formation action avec mise en situation
- Formation collective et interactive, en présentiel.

Validation du parcours / Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement avant la formation.
 - Évaluation en fin de formation à travers une mise en situation.
 - Evaluation de la qualité perçue en fin de formation.
 - Remise d'une attestation de formation (favorable ou défavorable) permettant la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui seront confiées.
- Nb : Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

Coût de la formation :

30€/H TTC par stagiaire

- Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation selon les règles définies par les dispositifs de financement existant (OPCO, FAFCEA, ...).

- Nous contacter

Equipements :

En présentiel :

- Salle équipée de vidéoprojecteur et/ou de tableau blanc numérique interactif
- Accès WIFI

En distanciel : le stagiaire devra avoir à sa disposition un ordinateur avec connexion à internet, casque audio et caméra.

Participants :

12 stagiaires maximum

Session ouverte à partir de 6 stagiaires

Pour plus de renseignements :

Référent / Contact Handicap - mail :

Information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est* /ou nous contacter.

Débouchés

NC

Possibilité de poursuites d'études :

- Recyclage/renouvellement de l'habilitation électrique (l'INRS préconise le recyclage 3 ans après la formation initiale). Pour un pratique occasionnelle, la préconisation est de 2 ans.
- SST (sauveteur secouriste du travail)
- Document unique des risques professionnels

Qualification des formateurs :

Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA

Conditions générales de vente :

à consulter en flashant ce code



Pour les équivalences et passerelles (cf : notre site internet ou nous contacter)